

La Mandréenne

ANSM

Grade 5C du 29 avril au 1er mai à Saint-Mandrier-sur-Mer



AVENANT N°1 à l'avis de course

Paragraphe 5 « Droits à payer »

Ajout du paragraphe 5.2

5.2 Équipages 100 % féminins

Les équipages composés exclusivement de personnes de sexe féminins (skipper et équipières) sont dispensés de droits d'inscription.

Le 10/03/22

Le comité de course